

Accueil des parents de 7^e

Rentrée 2018/2019

Horaires et ouvertures

- Début des cours: 7.55h – accès possible à partir de 7.15h, ouverture des deux cantines à 7.15h
- Pause de midi: entre 11.25h et 12.15h – pas de surveillance des élèves
- Fin des cours: 13.55h
- Cours d'appui: 14.00h (à partir du 1^{er} octobre)
- Etudes surveillées: 14.00h – 15.30h (à partir du 1^{er} octobre)
- Possibilité de rester au lycée jusqu'à 16.00h (bibliothèque, salle informatique)

Tutorat et parrainage

- Tutorat: questions et problèmes d'ordre général, organisation du travail, apprendre à apprendre, etc.
- Parrainage: aide pratique, problèmes de tous les jours

Rôle du régent

- Premier interlocuteur en cas de problèmes pour les élèves et les parents
- Régent-tuteur
- Une heure hebdomadaire pour rendez-vous éventuels
- Reçoit les excuses et certificats médicaux

Procédure en cas d'absence

- Absence de 3 jours au plus: excuse écrite de la part des parents
- Absence de plus de 3 jours: certificat médical
- Attention: l'excuse et/ou le certificat doit parvenir au régent endéans les 3 jours!

Informations aux parents

- Web Untis – livre de classe électronique
- Carnet de liaison
- Devoirs en classe à signer!
- Bulletins intermédiaires début novembre
- 2^e réunion entre parents et professeurs le mardi, 13 novembre
- Bulletins à la fin du trimestre avec une proposition de remédiation en cas de difficultés scolaires

Informations aux parents

- Plateforme Office 365, OneDrive: accès à l'aide du code IAM de l'élève
- Programmes: www.men.lu (rubrique: horaires et programmes)

Cours d'appui

- Français: Mme Sabrina CANTO, lundi
- Français: mercredi, M. Yves LOOSE, (pour élèves avec faiblesses en français)
- Allemand: mardi et jeudi, Mme Carole SCHINTGEN (pour élèves francophones)
- Mathématiques: M. Steve WEIS, jeudi

Surveillance des élèves

- Absences des professeurs: surveillance ou élèves libérés (pas de pool de remplaçants)
- Élèves de 7^e: libérés seulement à 13.05h après accord des parents
- Accord parental demandé préalablement si la classe est libérée entre 12.15 et 13.55h

« Trainingsraum »

- Les élèves qui dérangent le cours peuvent être envoyés au « Trainingsraum ».
- Un professeur formé analyse avec l'élève les raisons de son mauvais comportement et aide l'élève à établir un plan d'amélioration.
- Si un élève passe trois fois au « Trainingsraum » il est invité avec ses parents à se présenter au lycée pour discuter de la suite avant de pouvoir réintégrer sa classe.

« Trainingsraum »

- Nos règles:
 1. J'arrive à temps pour le cours
 2. Je viens bien préparé(e) pour mon cours
 3. Je fais attention et je participe activement au cours
 4. Je suis les indications du professeur
 5. Je respecte mes professeurs
 6. Je respecte mes collègues
 7. Je garde la salle de classe propre

Restauration

- Le matin dès 7.15 heures au restaurant scolaire.
- Pendant la récréation: vente à 3 endroits du lycée.
- Pendant la pause de midi: pizzas et pâtes au restaurant « Il Rosmarino », repas chauds à la cantine NB, snacks à la galerie de liaison.
- Cartes cantine (www.restopolis.lu)

Transport scolaire

- En cas de problèmes au début ou à la fin des cours, veuillez vous adresser au régent de votre enfant en indiquant le numéro du bus, la localité de départ et la nature du problème.

Activités parascolaires

- Groupe musical (Mme Edith Wolter)
- Activités sportives
- Comité Fairtrade (Mme Béatrice Pescatore)
- « Fënnef vir zwou » (M. Luc Wildanger)
- « Schuman Tube » (M. Marc Erang)

Activités parascolaires

- Maker Space – à partir du 2^e trimestre
- Jeux d'échecs (M. Michel Reisenauer)
- Introduction aux nouvelles technologies – Scratch (M. Philippe Niederkorn)
- Préparation à l'Olympiade mathématique belge
- Team Premiers Secours (M. Jojo Schmit)

Divers

- Cases: 1 case avec 2 clés pour 2 élèves
- Pas d'assurance contre le vol!
- Assurance-accident: lycée et chemin de l'école;
secrétariat Mme Josiane ENGEL

La promotion des élèves

- Réussite
- Échec
- Compensation
- Ajournement

La promotion des élèves

- Réussite

En 7^e - 4^e :

- si toutes les notes annuelles sont **suffisantes**
- ou **compensées (notes ≥ 20)**
- ou si la **moyenne** générale annuelle (pondérée) est d'au moins **45 points**.

La promotion des élèves

- Échec

Si le nombre des notes annuelles insuffisantes est **supérieur au tiers** du nombre total des branches (hors Vie et société):

en 7e, 10 branches: all, lux, franç, math, hist, géo, sciences nat., éd. art, musique, sport.

donc: échec si 4 notes insuffisantes

(et la moyenne annuelle générale inférieure à 45 en 7e – 4e).

La promotion des élèves

- Compensation
 - **Deux notes** annuelles insuffisantes (≥ 20) si la moyenne annuelle générale est de **38** au moins.
 - **Une note** annuelle insuffisante (≥ 20) si la moyenne annuelle générale est de **36 ou 37**.
 - L'élève **ne peut pas** compenser simultanément 2 notes insuffisantes dans les branches suivantes: mathématiques, allemand, français (anglais).

La promotion des élèves

- Ajournement

Pour les élèves n'ayant ni réussi, ni échoué:

Travail de vacances (dossier) fixé individuellement (par élève et par branche), suivi d'une épreuve et d'une décision de promotion le 15 septembre.

Accueil des parents de 7^e

Pour être au courant des actualités
consultez notre site www.lrsl.lu

Merci pour votre attention!